

23 mars 1998

*"Au-delà de la crise asiatique"*

**DECLARATION DE L'UNICE EN FAVEUR DE LA  
COOPERATION ENTRE L'ASIE ET L'EUROPE**

**RENCONTRE ASIE-EUROPE / ASEM II (Londres, du 2 au 4 avril 1998)**

L'UNICE soutient fermement le renforcement des relations politiques, culturelles et économiques entre l'Union européenne et les pays d'Asie, dans le cadre du processus ASEM. Elle se réjouit tout particulièrement de la coopération qui s'est développée entre les milieux d'affaires et les gouvernements participant au processus AEBF (Asia-Europe Business Forum) depuis la première rencontre Asie-Europe de Bangkok en 1996. La rencontre de Londres de cette année est un nouveau pas dans l'amélioration des conditions d'échanges et d'investissement dans lesquelles opèrent les entreprises.

L'UNICE soutient pleinement le fait que la crise financière en Asie soit l'une des premières priorités de cette rencontre et du suivi qui lui sera donné. A cette occasion, l'UNICE appelle les gouvernements de pays de l'ASEM à s'attacher à mettre en oeuvre pleinement et promptement les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, afin notamment de réformer le secteur financier et d'assurer l'indépendance nécessaire des institutions financières. L'UNICE est convaincue qu'en dépit des turbulences économiques et financières actuelles, la région Asie/Pacifique demeure une zone majeure de croissance et une source potentielle de fructueux partenariats entre les milieux d'affaires d'Asie et de l'Europe. Les entreprises européennes qui font des affaires en Asie définissent leurs stratégies en fonction de considérations et d'hypothèses à moyen et long termes. Leur intérêt premier pour un partenariat avec les milieux d'affaires de la région Asie/Pacifique n'est donc pas principalement conditionné par les risques et occasions immédiats que présente cette région.

L'UNICE est heureuse que le sommet ASEM de Londres, faisant suite aux recommandations du premier sommet de Bangkok de 1996 et des rencontres des milieux d'affaires d'Asie et d'Europe (AEBF) de Paris (1995) et de Bangkok (1996), adoptera les documents suivants, auxquels ont contribué ensemble les milieux d'affaires d'Asie et d'Europe:

- un plan d'action destiné à faciliter les échanges commerciaux entre l'Asie et l'Europe,
- un plan d'action visant à promouvoir les investissements entre l'Asie et l'Europe,
- un cadre de coopération, fixant les objectifs du dialogue ASEM à moyen terme;
- la mise en place d'un Centre Asie-Europe sur les technologies de l'environnement, chargé de mener des activités de recherche et développement et de préparer des recommandations politiques dans ce domaine à l'intention des gouvernements des deux régions.

Parallèlement aux nombreuses initiatives nouvelles qui seront lancées lors du sommet de Londres, l'UNICE suggère que d'autres initiatives soient prises afin de:

- soutenir la mise en oeuvre effective des centres d'information pour les entreprises sur le commerce et l'investissement dans les pays d'Asie au bénéfice des milieux d'affaires d'Asie et d'Europe;
- favoriser la coopération entre l'Asie et l'Europe en matière d'assurance-crédit à l'exportation par un examen conjoint des difficultés rencontrées par les milieux d'affaires d'Asie et d'Europe.

L'UNICE réaffirme son engagement à poursuivre par tous les moyens le renforcement du partenariat entre les milieux d'affaires d'Asie et d'Europe. A cette fin, elle contribuera activement au forum des

milieux d'affaires d'Asie et d'Europe et encourage les interactions avec les autres initiatives ASEM en faveur des entreprises qui existent déjà dans d'autres institutions (comme les centres d'information EBIC ou le programme Asia-Invest). Elle est également prête à apporter sa contribution au Groupe de prospective ASEM (ASEM Vision Group) en vue de préparer des recommandations visant à promouvoir dans le long terme les relations entre l'Asie et l'Europe.